

Huit soldats de la Marine américaine portent plainte contre Tepco, après Fukushima

Le Monde.fr avec AFP | 28.12.2012 à 21h41 • Mis à jour le 28.12.2012 à 22h14



Le porte-avions de la VIIe flotte américaine, "Ronald-Reagan", le 12 mars 2011. | REUTERS/HO

Huit soldats de la Marine américaine ont porté plainte, vendredi 28 décembre, contre la compagnie japonaise Tepco, qu'ils accusent d'avoir menti sur les niveaux de radiations émanant de la centrale nucléaire de Fukushima en mars 2011.

Ils réclament plusieurs centaines de millions de dollars à la société, estimant qu'elle n'a pas transmis les véritables mesures aux capitaines de l'*USS-Ronald-Reagan*, engagé dans les opérations de secours après le séisme et le tsunami du 11 mars 2011.

Tepco et le gouvernement japonais *"ont toujours assuré qu'il n'y avait pas de danger de contamination par les radiations pour le porte-avions ou son équipage"*, souligne le texte de leur plainte déposée devant une cour fédérale de Californie.

Les autorités japonaises ont insisté pour dire qu'il n'y avait pas de risque *"immédiat"* tout en *"mentant effrontément à propos de la fusion du réacteur"* à la centrale de Fukushima, soulignent les avocats des plaignants.

PREMIÈRE PLAINTÉ DÉPOSÉE À L'ÉTRANGER

La plainte accuse Tepco de négligence et d'imprudence et demande que la compagnie soit reconnue responsable de l'exposition aux radiations du navire et de son équipage, et aussi d'avoir conçu une centrale qui n'était pas sûre. L'*USS-Ronald-Reagan* s'est trop approché de la centrale et *"les plaignants doivent désormais faire face à une vie entière d'empoisonnement aux radiations et doivent supporter ce qui aurait pu et aurait dû être évité"*. Une des membres de l'équipage, qui était enceinte lors du déploiement dans la zone, a

joint sa fille âgée d'un an à la procédure judiciaire.

Au Japon , Tepco, cité par l'agence Kyodo News, a souligné qu'il s'agissait de la première plainte déposée à l'étranger visant sa gestion de la catastrophe.

"Nous ne ferons pas de commentaires tant que nous n'en aurons pas reçu copie", a fait savoir la société.

Un séisme de magnitude 9 et un tsunami géant avaient entraîné la submersion des installations de la centrale de Fukushima, le 11 mars 2011, causant le plus grave accident nucléaire depuis celui de Tchernobyl en Ukraine en 1986.

Le Japon après Fukushima